



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
6 NOVEMBRE 2023**

OBJET : Règlement du marché hebdomadaire

L'an deux mil vingt-trois,

Le six novembre à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER ; Madame BRETON ; Monsieur HAUTDEBOURG ; Madame SEBIH ; Monsieur BRUVIER ; Madame CORFMAT (départ à 20h15, donne procuration à Mme Plessier) ; Monsieur BARRIER ; Madame LACROIX ; Madame BÉRAULT ; Monsieur LOUIS ; Madame PLESSIER ; Monsieur DERUEM ; Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI ; Monsieur LTEIF ; Madame AFFDAL-PUTFIN (départ à 20h30, donne procuration à M LTEIF) ; Madame CROS ; Madame COLOMBA (départ à 20h10, donne procuration à Madame CROS) ; Madame Corinne FERRER ; Monsieur LAMAAIZI ; Monsieur GUETROT ; Madame LENOIR ; Monsieur KANOUTE ;

Etaient absents :

Monsieur CORTÈS ; absent excusé donne pouvoir à Madame LACROIX ;

Monsieur TERRIER ; absent excusé donne pouvoir à Monsieur MAUGER ;

Monsieur OULD AHMED TALEB ; absent excusé donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul GUETROT ;

Monsieur VERCOSTRE ; absent excusé donne pouvoir à Monsieur LAMAAIZI ;

Monsieur NÉRIN, absent

Madame MOREL, absente

Madame BERNAULT est désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil,

Considérant que la ville de Mouy propose chaque samedi, un marché hebdomadaire sur la Place Avinin,

Considérant que le règlement intérieur de ce marché doit être remis à jour,

Considérant les travaux de la commission « marché hebdomadaire » et l'avis favorable qui a été émis,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

Article 1 : prend acte du nouveau règlement du marché hebdomadaire.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer ce règlement et à le diffuser auprès des commerçants concernés.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Date de convocation : 30/10/2023

Date de l'affichage : 10/11/2023

DELIB 49/2023

Vote: Adoptée à l'unanimité

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La secrétaire de séance

Brigitte BERNAULT


